



Le calendrier de collecte 2023 est disponible

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis assure la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables. Elle a lieu en porte à porte sur la majeure partie du territoire, du lundi au vendredi.

Pour connaître le jour de collecte sur votre commune, référez-vous au calendrier !

L'organisation et les jours de collecte sont les mêmes que les années précédentes, à savoir :

- La collecte des ordures ménagères (bac) et des emballages ménagers (sacs jaunes) s'effectue le même jour. La collecte a lieu tous les 15 jours.
- Les bacs et sacs jaunes sont à présenter la veille du jour de collecte.

Pour connaître le jour de collecte qui vous concerne, référez-vous au calendrier de collecte et repérez la couleur et le jour correspondants à votre commune.

Par exemple :

- J'habite à Loireauxence, mon bac et/ou mon (mes) sac(s) seront collectés le mardi tous les 15 jours (semaines 1, 3, 5, 7, etc.)
- J'habite à Ligné, mon bac et/ou mon (mes) sac(s) seront collectés le jeudi tous les 15 jours (semaines 2, 4, 6, 8, etc.).

Quelques rappels :

- Pensez à sortir votre bac et le(s) sac(s) jaune(s) la veille au soir de la collecte
- Présentez votre bac poignée côté route, couvercle fermé : le bac ne doit pas déborder, au risque de ne pas être collecté
- Ne pas laver vos emballages
- Ne pas imbriquer les emballages et bien les séparer
- Les mouchoirs en papier et l'essuie-tout se jettent avec les ordures ménagères
- Les cartons d'emballage (comme les cartons de déménagement ou de colis) sont à déposer en déchèteries
- Le rattrapage de collecte d'un jour férié s'effectue le lendemain de ce dernier.

À partir du 5 décembre 2022, retrouvez le calendrier 2023 en téléchargement sur le site internet de la COMPA www.pays-ancenis.com.

La COMPA a également en charge la collecte en conteneurs enterrés, en points d'apport volontaire pour le verre et le papier, l'accès aux cinq déchèteries du territoire et à l'Écocyclerie du Pays d'Ancenis.

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)

Quartier Rohan – Centre administratif Les Ursulines – 44156 Ancenis-Saint-Géréon cedex

Tél. : 02 40 96 31 89, www.pays-ancenis.com